



**RAPPORT ANNUEL 2023-2024  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : \_044 (HDN)\_**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

<b>Par :</b>	Carl Barrette
<b>Titre :</b>	Directeur
<b>Date :</b>	24-06-23

## Mot de la présidence

L'année 2023-2024 tire à sa fin et l'école du Harfang-Des-Neiges a vécu plusieurs événements lors de cette dernière année.

Malgré la grève qui a duré plus de 5 semaines, de novembre à décembre, les différentes mesures du plan de rattrapage ont soutenu les apprentissages vers notre cible commune qui est la réussite de tous les élèves.

L'École HDN est plus vivante que jamais grâce au travail de toute l'équipe-école. Le nombre d'élèves qui fréquentent notre école est en hausse constante.

Notre nouveau projet éducatif 24-27 est mise en place depuis janvier 2024.

Nous voulons souligner le magnifique partenariat avec la municipalité de Stoneham.

Un nouveau défi se présente à nous... la pénurie! Nous devons être créatif afin d'assurer les différents services en place.

Le conseil d'établissement a eu à se prononcer sur certains points importants à la vie de l'école. Le présent document vous renseignera sur le travail fait lors des séances du conseil d'établissement de 2023-2024 de notre établissement.

Voici donc l'ensemble des travaux de notre conseil d'établissement...

## 1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Mme Véronik Simard ( <b>élu</b> ) - 1 an	Parent (Présidente)
Mme Vicky Maranda ( <b>échu</b> ) - élection	Parent
Mme Vanessa Fortin-Houle ( <b>élu</b> ) - 1 an	Parent
Mme Catherine Guillemette ( <b>échu</b> ) - élection	Parent (vice-présidente)
Mme Claudia Laflamme ( <b>élu</b> ) - 1 an	Parent (représentante sur le comité de parents)
Mme Caroline Dupont ( <b>échu</b> ) - élection	Parent (substitut sur le comité de parents)
Mme Mélanie Gosselin ( <b>échu</b> )	Personnel (enseignant)
Mme Marie-Josée Bonsaint-Brochu ( <b>échu</b> )	Personnel (enseignant)

Mme Nadine Plante-Paquet ( <b>échu</b> )	Personnel (enseignant)
Mme Paméla Poirier ( <b>échu</b> )	Personnel (enseignant)
Mme Sylvie Morel ( <b>échu</b> )	Personnel (soutien SDG)
Mme Florence Pierrette ( <b>échu</b> )	Personnel (soutien)
M. Carl Barrette	Directeur
Mme Caroline Labrecque	Directrice adjointe
Mme Katy Sirois	Directrice adjointe

## 2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	25			17
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
07		09	14	12
*Art. 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

## 3. Projet éducatif

Quelques lignes directrices et les objectifs :

### Vision :

L'école du Harfang-des-Neiges, milieu bienveillant et créatif, favorise l'engagement de l'élève dans ses apprentissages. Tous ensemble, nous plaçons la confiance et le dépassement de soi au centre de nos priorités.

Un passage à HDN est un parcours stimulant au cœur de la nature axé sur les intérêts des élèves.

Valeurs : Bienveillance – Respect – Engagement

### Enjeux :

Réussite des élèves à risque en français :

(Faciliter la concertation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le suivi des élèves à risque).

**Augmenter** à 76 % le taux d'élèves ayant un résultat de 75 % et plus en lecture et **augmenter** à 75% le taux d'élèves ayant un résultat de 75% et plus en écriture.

Bien-être des élèves :

(Outiller les élèves pour faire face aux défis qu'apporte le milieu scolaire afin d'assurer leur bien-être).

**Augmenter** à 8/10 l'indice de bien-être des élèves à l'école.

Adoption du projet éducatif (17 janvier 2024)

#### **4. Règles de conduite**

Quelques lignes directrices :

1. Je prends mon rang calmement lors des arrivées.
2. Je respecte le code vestimentaire de l'école.
3. J'apporte uniquement le matériel nécessaire à l'école.
4. Je remets mes devoirs et travaux dans les délais prévus en respectant les critères exigés.
5. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
6. Je respecte mon milieu de vie et le matériel mis à ma disposition.

À l'école du Harfang-Des-Neiges, nous tenons à ce que toutes les personnes qui vivent dans notre établissement soient respectées et se sentent en sécurité. Pour se faire, nous demandons que tout le monde se comporte d'une façon conforme aux valeurs que nous privilégions. Tout le personnel de l'école enseigne clairement les comportements attendus tout au long de l'année afin que l'élève puisse avoir les connaissances nécessaires pour respecter les règles de vie de notre école. Des outils ont été mis en place afin de faire prendre conscience à l'élève et communiquer à ses parents ses comportements perturbateurs ainsi qu'un moyen de communication entre l'école et la maison.

Toutefois, s'il agit de manière contraire aux comportements attendus et enseignés, un manquement sera noté à l'agenda.

Dans le cas d'un manquement majeur, celui-ci nécessite l'intervention immédiate de la direction et des services complémentaires (bataille, agression, impolitesse grave, intimidation, taxage, vandalisme, vol et fugue).

Des modifications ont été apportées aux règles de vie afin d'assurer la cohésion et la rigueur de toute l'équipe école et du service de garde.

Approbation aux règles de vie (15 juin 2022)

Approbation du protocole d'intimidation et la violence (13 juin 2023)

#### **5. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Quelques modifications sont apportées dues aux modifications à la loi 112 de l'instruction publique face à la gratuité scolaire. À ce titre, il n'est plus possible de charger de frais aux parents pour le matériel en arts et en sciences.

Le CE approuve la mise en place des activités exploratoires pour les élèves du préscolaire à la 2<sup>e</sup>

année et des groupes intérêts (GI) pour les élèves de 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année à titre de programme particulier à notre école.

Date de l'adoption des frais chargés aux parents (12 juin 2024)

## **6. Avis et consultations – Centre de services scolaire**

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté

<b>Date</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CÉ</b>
25 octobre	Formation à l'intention des membres du CE (Nouvelle gouvernance scolaire)	Rien à signaler

## **7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 LIP**

<b>Date</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
6 numéros pendant l'année 2023-2024	Communiqué aux parents <i>Info-Parents</i> : messages divers touchant la vie de l'école, par exemple les modifications à l'horaire, les rappels de sécurité, les événements particuliers, etc.	Courriel, page Facebook et site de l'école
En cours d'année	Communiqués sur diverses activités et sorties éducatives	Document papier et courriel
En cours d'année	Transmission d'informations par le site internet et la page Facebook de l'école	Site internet et Facebook
En cours d'année	Procès-verbaux des séances du conseil d'établissement de l'école	Disponibles sur le site de l'école

**8. Fonctions et pouvoirs liés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
17 janvier	Projet éducatif (PMO)	Rien à signaler
7 février	Régime pédagogique (approbation de la grille-matières 24-25) *art. 86	Rien à signaler
9 avril	Modifications à l'horaire pour le 21 juin 2024 *art. 87	Rien à signaler
14 mai	Approbation du calendrier scolaire 24-25	Rien à signaler
12 juin	Journées pédagogiques 24-25 (SDG)	Rien à signaler

**9. Fonctions / pouvoirs liés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>	<b>Précisions</b>
14 mai	Liste des critères de sélection des directions d'établissement.	Les membres du CE sont en accord avec les critères proposés

**10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 LIP)**

<b>Date</b>	<b>Fonctions / pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
25 octobre	Approbation des mesures de sécurité pour 23-24 *art. 76	Rien à signaler

	Adoption du budget de l'école pour 23-24 *art. 95	
7 février	Situation budgétaire de mi- année (information)	Rien à signaler
12 juin	Frais chargés aux parents pour 2024-2025 Approbation des règles de régie interne du SDG (24-25)	Rien à signaler

## **11. Projets spéciaux**

- Rentrée scolaire 23-24 (Thème : Les contes d'HDN)
- Activités d'Halloween;
- Visite des auteurs dans le cadre de la Culture à l'école à tous les niveaux;
- Remise de Mérite à toutes les étapes;
- Remise du trophée de l'élève de l'année dans les 45 classes (en fin d'année);
- De nombreux projets et activités en rapport avec la vie communautaire de notre école;
- Parascolaires (volley-ball, basket-ball, improvisation; chorale, cheerleading et football)
- Conférence pour contrer l'intimidation, la violence et sur la gestion des émotions;
- Compétitions sportives;
- De nombreux projets entrepreneurials;
- Groupes Exploratoires et Groupes Intérêts
- De nombreuses sorties et activités organisées et supervisées par les membres de l'équipe-école;
- De nombreux projets orchestrés par le service de garde;
- Mise en place des premières étapes du projet de ruche pour la réalisation en 24-25;
- Les différents projets réalisés en classe.

## **12.Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)**

Une belle année s'est terminée pour l'école HDN avec de nombreux projets qui permettent à plusieurs jeunes de s'impliquer dans leur école en favorisant la réussite de tous.

Je veux remercier les enseignants, le personnel de soutien, professionnel, du service de garde et l'équipe de direction, qui travaille jour après jour pour le bien-être et la réussite de nos jeunes.

En terminant, n'oublions pas les parents, qui s'impliquent dans la réussite de leur jeune tout au long de l'année. Avec l'arrivée de notre nouveau projet éducatif (janvier 2024), les nombreux projets qui se poursuivront ou qui débiteront, l'avenir de l'école HDN s'annoncent des plus prometteurs.

De plus, notre école fera cette année encore face à la réalité de notre milieu : Nos deux établissements sont remplis à pleine capacité et notre population continue de grandir (manque de locaux). Ce sujet fera partie encore de nos discussions l'an prochain avec l'arrivée d'une nouvelle école à Stoneham retardée à l'automne 2028.

Pour faire suite à l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe en avril dernier et la départ pour un nouveau mandat de la direction, l'équipe école devra se regrouper afin de soutenir la nouvelle direction dans son intégration.

Pour les parents motivés à s'impliquer à l'école, votre OPP a besoin de vous. N'hésitez pas à vous impliquer !

Il saura important et essentiel d'établir une structure soutenant l'implication des parents et grands-parents dans certains besoins, dont la bibliothèque, l'accompagnement des activités et bien d'autres.

Enfants, personnel et parents : Gardons le cap et encore une fois merci, de votre participation à la hauteur de ce qui est permis dans nos écoles !

Le thème pour l'an prochaine sera : **Je m'engage vers de nouveaux sommets**